



ORDONNANCES MACRON/MEDEF : L'HEURE EST A LA MOBILISATION

La CGT s'est rendue le 18 octobre au ministère du Travail qui souhaitait présenter les grandes lignes des décrets d'application des ordonnances « Loi Travail » que le gouvernement aimerait voir prochainement publiés.

La CGT a été très claire lors de cette rencontre

Nous nous refusons à des pseudo-concertations sur des décrets d'application qui ne peuvent en rien changer le contenu des ordonnances Macron/MeDEF qui se caractérisent par une précarité à tous les étages, le permis de licencier à tout-va, les questions de santé et de conditions de travail passées à la trappe, le retour de la loi de la jungle avec un code du travail par entreprise et au rabais, l'aggravation des inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes.

La page n'est pas tournée. La loi Travail n'est pas ratifiée. Elle est contestée de plus en plus fortement par les salariés. Les derniers sondages nous indiquent que 65% de nos concitoyens rejettent les ordonnances quand 57% d'entre eux considèrent justifiées les mobilisations syndicales.

Demain, 19 octobre, la CGT a décidé d'une nouvelle journée de mobilisation, sous toutes ses formes : grèves, manifestations, déploiement dans les entreprises, interpellation des députés, etc. pour continuer à sensibiliser les salariés et porter ses propositions de progrès social.

Cette journée est aussi un tremplin pour construire une puissante journée de mobilisation interprofessionnelle où l'ensemble des secteurs professionnels sont appelés à converger.

L'action des routiers, l'action des dockers, les luttes victorieuses dans les entreprises et services publics montrent que gagner c'est possible dès lors que les salariés prennent leur avenir en main et se mobilisent !

Montreuil, le 18 octobre 2017